

LA CARTE D'ADHÉSION ÉP !

La **Carte d'adhésion ÉP** est **obligatoire** à partir de votre deuxième venue pour accéder au centre de Danse (cours ou stages). Elle est **nominative** et **personnelle**. Vous devrez la **présenter à nos agents d'accueil à chacune de vos visites**. Pour **seulement 12€**, elle offre aussi (et surtout) les avantages suivants :

- > 1 invitation à l'une des expositions de la saison pour le titulaire de la carte + 1 entrée à tarif réduit pour un accompagnant du titulaire
- > 10 % de remise dans la boutique Repetto de la rue de la Paix sur les affaires de danse
- > 30€ offert sur la première carte de 10 heures de location des studios pour les cours particuliers
- > Tarif spécial abonné pour les concerts et spectacles
- > les bons plans ÉP et promotions en avant-première par newsletter (cours organisés avec Colette, stage de danse ÉP, places de concerts ou de conférences, master classe de danse ou de chant...)

Comment acquérir votre carte d'adhésion ÉP ?

Remplissez votre formulaire d'adhésion avec le règlement de 12€ auprès de l'accueil ou auprès de Julien et Lisa à la boutique/billetterie. Ils vous créeront votre carte personnelle instantanément ou vous pourrez revenir la récupérer dès qu'elle sera prête.

COMMENT PRENDRE UN COURS À ÉLÉPHANT PANAME ?

Comment s'inscrire ?

> Les inscriptions se font tout au long de l'année. Vous devez tout d'abord acquérir la carte d'adhésion ÉP dans notre boutique. Celle-ci vous autorise à accéder à nos studios de danse et à l'ensemble des cours que nous proposons. Les professeurs de notre centre sont indépendants ; c'est à eux que vous réglez les cours. Pour votre premier cours, il vous suffit de vous présenter au professeur avant son cours ou de le contacter via sa page sur notre site internet : www.elephantpaname.com

Est-il possible d'essayer un cours ?

> La plupart des professeurs propose des cours d'essai à un tarif réduit ou des cours à l'unité sans engagement. Nous vous conseillons d'essayer différents cours, afin de déterminer votre niveau et de choisir le(s) cours qui vous correspond(ent) le mieux. Sachez que vous n'êtes pas obligés de prendre votre Carte ÉP pour participer à votre premier cours d'essai. Elle sera obligatoire dès votre deuxième cours ou stage.

Quels sont les tarifs des cours ?

> Chaque professeur applique ses propres tarifs. Retrouvez-les sur notre site internet, onglet Centre de danse, rubrique Cours de danse, cliquez sur la discipline puis sur le nom du professeur pour avoir le tarif de ses cours. (cours à l'unité à partir de 15€)

Comment régler ?

> Le règlement de la carte ÉP se fait dans notre boutique à l'entrée.
> Le règlement des cours d'essai et cours à l'année se fait directement auprès du professeur concerné.
> Vous pouvez prendre des cours à l'unité ou des abonnements : à vous de choisir ce qui vous convient le mieux en fonction de votre fréquentation (validité limitée). Ces cartes sont délivrées par le professeur et ne sont utilisables que dans ses cours.

Comment contacter un professeur ?

> Via sa page depuis notre site internet onglet Centre de danse, rubrique Cours de danse, cliquez sur la discipline puis sur le nom du professeur.

Comment me tenir informé(e) des prochains cours ou stages ?

> Rendez vous sur notre site internet, rubrique Cours de danse puis choisissez la discipline, le professeur en cliquant sur son nom pour avoir le planning de ses cours. Vous pouvez aussi télécharger ce planning dans la partie Actualités de la page Centre de Danse.
> Pour les stages, sélectionnez l'onglet Programmation ou Calendrier.
> N'hésitez pas à vous abonner à nos réseaux sociaux pour vous tenir informé de l'actualité du centre.
> Nous vous enverrons également des informations régulièrement !

Puis-je venir quand je veux ?

> Pour la majorité des cours, aucune réservation n'est nécessaire. Vous êtes libre de venir quand vous le souhaitez.
> Attention cependant, quelques professeurs n'acceptent les élèves que sur réservation. Vérifiez l'information via leur page sur notre site internet.

Comment connaître mon niveau ?

> Les cours d'essai vous permettront de vous auto-évaluer pour trouver le niveau le mieux adapté. Préférez un niveau légèrement inférieur à votre estimation. N'hésitez surtout pas à en discuter avec le professeur.

La carte ÉP est-elle obligatoire pour les stages aussi ?

> La carte ÉP est obligatoire dès votre deuxième passage dans le centre. Vous pouvez faire un stage unique sans la carte d'adhésion ÉP. Elle est nominative et personnelle. Pour seulement 12€, elle offre aussi (et surtout) de nombreux avantages et réductions (10% à la boutique Repetto, invitations à une exposition, tarifs réduits aux spectacles et concerts, 30€ de réduction sur la carte 10h...).

POUR TOUTE AUTRE QUESTION, MERCI D'ENVOYER UN MAIL À : billetterie@elephantpaname.com

